

Le 30 juillet 2013

Par courriel et par poste

Me Véronique Dubois Secrétaire Régie de l'énergie 800, Place Victoria, bureau 255 Montréal, Québec H4Z 1A2 Me Éric Fraser Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques 4º étage 75, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél.: (514) 289-2211, poste 3596

Téléc.: (514) 289-2007

C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET: Suivi administratif – Décision D-2006-27

Entente d'intégration éolienne Votre dossier : R-3573-2005 Notre dossier : R040851

Chère consœur,

Dans le cadre du suivi administratif exigé par la décision D-2006-27 de l'entente d'intégration éolienne, vous trouverez ci-joint le rapport de suivi pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Éric Fraser

Éric Fraser

ÉF/rm p.j.